



Géocarrefour

93/1 | 2019

Spatialiser les rumeurs environnementales

Les facteurs locaux et mondiaux de la dégradation de l'environnement des îles coralliennes vus par la presse quotidienne française

Local and global factors of coral reef environmental degradation viewed by the French daily press

Michel Goldberg et Virginie Duvat



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/13070>

DOI : 10.4000/geocarrefour.13070

ISSN : 1960-601X

Éditeur

Association des amis de la Revue de géographie de Lyon

Référence électronique

Michel Goldberg et Virginie Duvat, « Les facteurs locaux et mondiaux de la dégradation de l'environnement des îles coralliennes vus par la presse quotidienne française », *Géocarrefour* [En ligne], 93/1 | 2019, mis en ligne le 06 janvier 2020, consulté le 11 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/13070> ; DOI : 10.4000/geocarrefour.13070

Ce document a été généré automatiquement le 11 janvier 2020.

© Géocarrefour

Les facteurs locaux et mondiaux de la dégradation de l'environnement des îles coralliennes vus par la presse quotidienne française

Local and global factors of coral reef environmental degradation viewed by the French daily press

Michel Goldberg et Virginie Duvat

NOTE DE L'AUTEUR

Abréviations

DEIC : Dégradation de l'environnement des îles coralliennes ; GES : Gaz à effet de serre ; la date de parution des articles est toujours précédée de deux lettres. La première indique le corpus d'où est issu l'article : corpus Îles (I) ou Atolls (A). La seconde indique le journal : (A) *Aujourd'hui en France* ; (F) *Le Figaro* ; (H) *L'Humanité* ; (M) *Le Monde* ; (T) *La Tribune*.

Remerciements :

Les auteurs remercient l'UMR LIENSs pour son soutien à ces travaux interdisciplinaires, ainsi que l'ANR qui finance le projet STORISK (2015-2019, ANR-15-CE03-0003), qui a fourni des données nécessaires à la réalisation de cet article.

Introduction

- 1 De nombreux media diffusent l'idée selon laquelle, à cause du réchauffement climatique et de l'élévation du niveau de la mer, les îles coralliennes commencent à être submergées au point que leurs habitants devront bientôt les quitter.

- 2 Il s'agit là d'une idée reçue. Elle néglige des éléments essentiels pour comprendre les problèmes qui existent aujourd'hui dans ces îles, tels que la destruction ou la dégradation des mangroves et des récifs coralliens, la construction en zone inondable, la concentration des populations dans des zones urbaines dans lesquelles les conditions de vie se dégradent, et d'autres formes de mal-développement qui, dans un contexte de pressions climatiques croissantes, pourraient à terme contribuer à compromettre l'habitabilité de ces îles (Duvat & Magnan, 2012 ; Duvat *et al.*, 2013). Le règlement de ces problèmes environnementaux et socioéconomiques devrait constituer une priorité pour assurer un avenir à ces territoires.
- 3 Dans les îles densément peuplées (îles-capitales en particulier) et dans celles qui concentrent les grandes infrastructures (aéroport, port), les travaux d'aménagement ont en général entraîné une forte dégradation des écosystèmes, en particulier de l'environnement récifal, ainsi qu'une perturbation des flux sédimentaires, qui portent atteinte à la capacité d'ajustement et d'adaptation naturelle de ces îles aux pressions climatiques (Duvat *et al.*, 2017 ; McLean & Kench, 2015).
- 4 En conséquence, comme l'écrivent Storey & Hunter (2010) « forging an alliance of efforts that simultaneously address the impacts of climate change, solid waste, pollution, and degradation will be critical in addressing the future vulnerability and survival of the nation and its citizens ».
- 5 C'est aussi ce que démontrent Yamano et ses collègues (2007) sur l'île-capitale de Fongafale (atoll de Funafuti), à Tuvalu, autre territoire emblématique de « *la disparition* » (Vallot, 2015), en expliquant le rôle des dégradations et perturbations anthropiques locales dans l'augmentation du risque de submersion marine dans le contexte actuel d'élévation accélérée du niveau de la mer (+5,1 mm/an en moyenne sur la période 1950-2009 selon Becker *et al.*, 2012). Le remblayage d'une vasière à mangrove pour la construction d'une piste d'atterrissage et l'urbanisation rapide de l'île ont ici eu deux effets : l'aménagement de sa partie intérieure inondable et submersible (premier facteur d'aggravation du risque) et l'affaiblissement des barrières naturelles que sont les plages face aux pressions météo-marines, dû à l'extraction de sédiments visant à satisfaire les besoins en matériaux de construction (second facteur).
- 6 De la même manière, M. Ford (2012), qui replace ses travaux sur l'atoll de Majuro (Iles Marshall), dans le contexte de l'élévation du niveau de la mer (+3 mm/an), insiste sur le rôle des aménagements côtiers réalisés dans le district urbain de Delap-Uliga-Djarrit dans la perturbation de l'évolution des îles rurales de cet atoll. Il pointe la perturbation du transit sédimentaire côtier est-ouest par les aménagements, en particulier les remblais, ce qui a pour conséquence d'engendrer de l'érosion en aval-dérive de ces aménagements. L'artificialisation des îles urbaines perturbe donc, d'une part, la dynamique côtière de ces dernières, et d'autre part, celle des îles rurales situées en aval-dérive en dépit du fait qu'elles ont conservé un trait de côte naturel.
- 7 Dans un article sur les Îles Carterets, qui ont souvent été présentées comme ayant produit les premiers « *réfugiés climatiques* », J. Connell (2016) rappelle la complexité des causes de la dégradation de l'environnement dans ces îles. Il montre que la vulnérabilité de ce territoire face au changement climatique tient à une combinaison de facteurs. Les uns relèvent non seulement du changement climatique (augmentation des pressions climatiques sur les écosystèmes et les sociétés), mais aussi de la variabilité naturelle du climat, par exemple illustrée par les impacts d'El Niño (perturbation du

climat engendrant une baisse des productions agricoles et halieutiques). Les autres sont socio-économiques

- 8 La dégradation locale des mangroves et des coraux est due, en particulier dans les îles urbanisées, à la forte concentration de la population et des activités économiques dans des îles-capitales, laquelle a été impulsée pendant la période coloniale et s'est poursuivie depuis lors, dans le contexte de la mondialisation (Spennemann, 1996 ; Yamano *et al.*, 2007 ; Ford, 2012). Il s'en est suivi une dégradation de l'accès aux ressources naturelles et une dépendance croissante des habitants vis-à-vis des revenus monétaires. La prise en compte de ces facteurs anthropiques directs est importante pour la mise en place de politiques efficaces de gestion de l'environnement, de réduction des risques côtiers et d'adaptation au changement climatique (Jones et Lea, 2007 ; Duvat & Magnan, 2012 ; Duvat *et al.*, 2013).
- 9 Dans notre recherche, afin de comprendre la distorsion existant entre deux sources d'information - d'une part l'information de la presse et d'autre part le discours émanant de la communauté scientifique -, nous avons étudié le discours de quatre quotidiens de la presse nationale française au sujet de la dégradation de l'environnement dans les îles coralliennes (dorénavant DEIC). Notre démarche vise à contribuer à une information de qualité, éclairée par les recherches scientifiques, pour un large public. En effet, les connaissances du public non-spécialiste ne résultent pas d'une expérience vécue, mais de représentations véhiculées par les media (Charaudeau, 2008 ; Moirand, 2007 ; van Dijk, 1988).

Méthode

Nos deux corpus d'études

- 10 Pour constituer nos deux corpus d'étude, nous nous sommes servis de la banque de données Europresse.
- 11 Un premier corpus (intitulé « Îles ») contient l'ensemble des articles de la presse nationale française contenant le syntagme « île(s) corallienne(s) ». Le premier article qui traite de la DEIC date de 1991 (IM08.07.1991). Ce corpus est constitué des 35 articles publiés entre le 1^{er} janvier 1991 et le 16 juillet 2018. Il présente une unité de langue et d'origine géographique, et une certaine diversité de publics et de courants idéologiques : *Aujourd'hui* (1), *La Croix* (7), *Les Echos* (1), *Le Figaro* (9), *L'Humanité* (1), *Libération* (3) *Le Monde* (11), *La Tribune* (2).
- 12 Afin de vérifier si les syntagmes « île(s) corallienne(s) » étaient représentatifs des discours de presse sur la DEIC, nous avons constitué un second corpus (intitulé « Atolls ») de 103 articles contenant les termes « atoll » + « environnement » dans quatre quotidiens (mêmes créneaux de dates, sans les termes nucléaire(s), Mururoa et... lunettes) : *Le Monde* (45), *Le Figaro* (39), *La Croix* (11) et *L'Humanité* (8). Ce corpus a été étudié pour observer arguments et les thèses qui rendent compte de la DEIC. Les stéréotypes liés aux îles coralliennes, déjà notés dans le corpus « Îles », n'ont plus été relevés dans ce corpus « Atolls ». Certains articles de ce corpus n'ont pas été analysés parce qu'ils ne traitent pas de la DEIC (lorsque le mot environnement réfère à la géopolitique, au tourisme, à la biographie d'une personnalité).

L'analyse des discours sur la DEIC dans quatre quotidiens

- 13 Pour chaque article de notre corpus, nous avons pris en compte (1) le thème de l'article (2) la position exprimée au sujet d'une proposition controversée, (3) la compatibilité ou l'incompatibilité entre les représentations médiatiques et scientifiques, et (4) l'utilisation de stéréotype(s) dans le discours sur les îles coralliennes.

L'étude des propositions controversées au sujet de la DEIC

- 14 Nous avons concentré notre étude sur les positions exprimées dans les articles du corpus vis-à-vis de propositions controversées, qui mettent en évidence les oppositions qui existent entre différentes thèses. Nous avons rédigé ces propositions de façon simple et univoque, assertive.
- 15 Nous distinguons (1) les propositions qui se rapportent à une *observation* ou une *mesure*. Exemple : *la DEIC est due à la montée des océans qui va submerger ces îles*, et (2) les propositions qui constituent un *jugement* sur la responsabilité de la DEIC : Exemple : *c'est la production de CO₂ par les puissances industrielles qui est responsable de la DEIC*.

Les incompatibilités entre les représentations médiatiques et scientifiques

- 16 Nous accordons une place privilégiée au discours scientifique, parce qu'il constitue une source sérieuse pour extraire des informations solides sur la situation des îles coralliennes. Nous avons comparé l'état des connaissances dans la littérature scientifique avec les informations de la presse nationale, en nous concentrant sur les propositions controversées. Bien entendu, la connaissance scientifique évolue, et parfois elle invalide certaines données plus anciennes. Cette évolution est prise en compte dans notre étude des écarts entre les informations contenues dans la presse et celles contenues dans la presse scientifique.
- 17 Les discours scientifique et médiatique diffèrent par leur niveau de complexité, leurs centres d'intérêt, leurs mises en scène de la DEIC, leur lexique, etc. Certaines différences sont donc attendues. D'autres différences peuvent cependant être qualifiées de problématiques lorsque ces deux types de discours deviennent incompatibles entre eux.

Les images stéréotypées sur les îles coralliennes

- 18 Certains articles du corpus « Îles » ne portent pas spécifiquement sur la DEIC (ex. : Seconde Guerre mondiale, oiseaux, technologies, religion, géopolitique, et tourisme). Ces articles sont cependant intéressants pour l'étude de la représentation de la DEIC parce qu'ils reprennent souvent des stéréotypes liés à ces îles. On retrouve également ces stéréotypes dans les articles qui traitent de la DEIC. Ils nous intéressent en ce qu'ils témoignent d'une difficulté à s'extraire de certaines idées reçues et à décrire la situation actuelle de ces îles.

Résultats et discussion

Les incompatibilités entre les discours scientifique et médiatique.

- 19 Les incompatibilités entre les discours scientifique et médiatique peuvent prendre plusieurs formes :
- 20 La **contradiction interne ou l'incompatibilité** : il est incompatible de défendre deux idées qui conduisent à des conclusions opposées sur un même sujet. Par exemple, *Le Monde* fait la promotion du tourisme dans des îles coralliennes (IM09.12.2004) et dénonce les effets négatifs de ce tourisme par ailleurs (IM06.01.2007).
- 21 La **causalité unique**. Exemple : un article de *La Croix* (IC20.03.2015) qui traite le risque de submersion comme s'il était exclusivement dû à l'élévation moyenne du niveau des océans et fait silence sur d'autres causes de submersion telles que la pauvreté des populations obligées de quitter leur foyer pour se retrouver en zones inondables (qui sont pourtant mentionnées dans l'article).
- 22 La **minimisation ou l'exagération** de l'importance d'un facteur de la DEIC. Plusieurs articles de notre corpus insistent sur les effets désastreux du réchauffement climatique sans pour autant nier l'existence de problèmes liés au mal-développement (Ex. : IM06.01.2007 et IC06.11.2017).
- 23 D'autres formes d'incompatibilité entre les discours scientifique et médiatique, qui s'observent dans certains réseaux sociaux, n'ont pas été retrouvées dans notre corpus. Citons la contradiction externe, qui consiste à affirmer le contraire d'une donnée scientifique qui a été validée par la communauté scientifique, telle que la négation de la réalité du réchauffement climatique. Ou bien la causalité purement spéculative ou imaginaire, dont il n'est jamais question dans la presse scientifique. Ainsi, certains sites attribuent dégradation de l'environnement à des « causes » telles que la mentalité des Noirs...

Trois thèses s'expriment dans les médias pour rendre compte de la DEIC

- 24 En parcourant dans un premier temps les réseaux sociaux et la presse nationale française, nous avons observé trois thèses au sujet des causes de la DEIC. Elles s'accordent sur la réalité de la dégradation de l'environnement, en particulier dans les îles peuplées, mais elles se distinguent au sujet des causes principales de cette dégradation.
- 25 Nous distinguerons trois thèses : (1) La thèse climatiste, qui attribue tout ou l'essentiel de la responsabilité de la DEIC aux industries productrices de GES et, en conséquence, à l'élévation du niveau de la mer. (2) La thèse localiste, qui attribue la responsabilité de la DEIC à des projets locaux qui ont détérioré l'environnement et nie l'impact du réchauffement climatique. (3) La thèse composée, qui attribue la responsabilité de la DEIC au réchauffement climatique et au mal-développement qui trouve son origine dans des aménagements décidés localement ou impulsés par des puissances économiques ou politiques étrangères. L'impossibilité actuelle de mesurer les parts respectives de ces responsabilités n'empêche pas de reconnaître leur importance (Weiss, 2015).

- 26 LA THÈSE CLIMATISTE est souvent reprise dans notre corpus. L'impact du réchauffement climatique sur la DEIC est évoqué dans les titres et les sous-titres de nombre d'articles : « En attendant l'engloutissement » ; « Des ministres se mouillent pour la planète », etc., ainsi que dans les intertitres et dans le corps des articles.
- 27 Cette thèse climatiste se révèle dans les articles qui traitent essentiellement de la DEIC, mais également dans les articles qui traitent d'autres sujets. Ces derniers reprennent fréquemment des stéréotypes, des clichés, ou encore des idées reçues. Ils sont nombreux et la thèse climatiste est rapportée comme une évidence, comme un rappel déjà connu du public.
- 28 La thèse climatiste présente deux défauts majeurs. D'une part, elle concentre presque exclusivement ses explications causales de la DEIC sur le réchauffement climatique. D'autre part, elle affirme comme une évidence la disparition annoncée des îles coralliennes, et une émigration des populations contredite, tant par les faits que par la volonté des populations (Gemenne, 2010 ; Rufin-Soler & Lageat, 2015). Elle exprime un fatalisme qui n'est pas de nature à mobiliser les populations et les dirigeants pour trouver des solutions au problème de la DEIC, notamment lorsqu'elle reprend la notion de *réfugiés climatiques*, souvent inadaptée pour traiter des îles coralliennes (Farbotko, 2005 ; Siméoni & Ballu, 2012). Plusieurs études ont déjà critiqué ce discours qui ne traite que de formes de migrations forcées par l'urgence (Farbotko & Lazrus 2012), sans tenir compte des traditions anciennes de migration de certaines populations (telles que celles de Tuvalu), ni des conséquences sociales et politiques qui résultent de tels discours.
- 29 La prégnance de la thèse climatiste dans la presse s'explique en partie parce qu'elle a été promue par des scientifiques (Connell, 2003 ; McAdam, 2010). Un article scientifique majeur qui l'a ancrée dans le discours scientifique (Dickinson, 2009) s'appuie sur une analyse strictement physique (de nature d'ailleurs assez mécanique, puisqu'elle ne prend pas en compte la capacité de réponse des coraux à l'élévation du niveau de la mer). Il conclut sur la disparition inévitable de ces îles sous l'effet de l'élévation du niveau de la mer, qui les érodera avant même qu'elles ne finissent par être submergées : « *atoll islets will become subject to enhanced erosion long before sea level overtops the surfaces of the islets* (p8). (...) *Stable islets might thus be destroyed by wave attack* » (p8). Suite à ces premiers travaux relativement fixistes (qui considèrent le système île-récif comme une entité physique passive face à l'élévation du niveau de la mer), des travaux de modélisation numérique ont récemment été publiés. Ils relèvent d'une approche dynamique des processus physiques, mais ignorent aussi le rôle des dégradations environnementales locales dans la destinée de ces îles. En se concentrant sur l'aggravation des submersions qui résulterait de l'augmentation de la hauteur des vagues à la côte dans le cas où les coraux ne compenseraient pas l'élévation du niveau de la mer par leur croissance verticale, ces travaux concluent que la salinisation de l'eau douce souterraine et la submersion répétée des infrastructures (aéroports, par ex.) forceront les habitants des atolls à quitter leurs îles dans les prochaines décennies (Storlazzi *et al.*, 2018 ; Storlazzi *et al.*, 2015).
- 30 Les tenants de la thèse climatiste considèrent que l'élévation du niveau de la mer conduit inmanquablement à une submersion des îles coralliennes, en négligeant une donnée essentielle : ces îles sont, à proprement parler, vivantes, car issues de constructions animales, coralliennes, ayant globalement jusqu'à présent compensé (mais pour combien de temps encore ?), par leur croissance verticale, l'élévation du

niveau de la mer. L'ajustement des coraux au niveau de la mer est essentiel en ce qu'il assure le maintien de l'alimentation des îles en sédiments, qui permet à son tour, sous l'effet de l'injection de sédiments vers les côtes et l'intérieur des îles (lors des événements intenses à extrêmes qui les submergent), l'ajustement vertical de ces dernières (Kench & Mann, 2017). Des études scientifiques démontrent qu'à ce stade ces îles ne sont pas menacées de disparition (Kench *et al.*, 2018 ; McLean & Kench, 2015 ; Webb & Kench, 2010). Dans le contexte d'élévation accélérée du niveau de la mer des dernières décennies (Becker *et al.*, 2012 ; Palanissamy *et al.*, 2014), 73,1 % des 709 îles coralliennes documentées à ce jour ont conservé leur surface émergée, alors que 15,5 % se sont agrandies et que 11,4 % (seulement) se sont contractées (Duvat, 2018).

- 31 Bien qu'un nombre croissant d'études interroge la capacité future des coraux à suivre l'élévation du niveau de la mer qui s'accélère (Harris *et al.*, 2018 ; Perry *et al.*, 2018), dans un contexte de dégradation des conditions écologiques, dû à l'élévation de température, à l'acidification de l'océan et à la pollution des eaux côtières, il convient de prendre en compte, dans le débat sur le devenir des îles coralliennes, la capacité de réponse et d'adaptation du système corallien (île-récif).
- 32 On peut alors s'interroger sur l'existence d'une rumeur qui se propagerait au sujet de la submersion des îles coralliennes. Pour certains auteurs spécialistes de l'étude de la rumeur, celle-ci peut être entendue comme « l'échange d'une information qui, du fait de son caractère douteux, surprenant ou scandaleux, est présentée par son énonciateur avec des préventions spécifiques et reconnaissables » (Aldrin, 2005). Dès lors, la rumeur n'est pas un phénomène radicalement distinct des autres informations qui circulent, mais elle s'inscrit dans un continuum « comme une technique utilisée dans les différentes formes de la communication sociale qui représente une grande souplesse, puisqu'elle s'ajuste aux enjeux et aux sentiments de l'instant » (Aldrin, 2005).
- 33 Cependant, dans la langue commune, la notion de rumeur est toujours entendue péjorativement : elle désigne des nouvelles fausses, le plus souvent grotesques, fallacieuses et malfaisantes. Nous n'avons aucune raison de penser que la défense de la thèse climatiste dans la presse nationale française réponde à cette définition courante de la rumeur. Il nous a donc semblé plus adapté de qualifier la thèse climatiste d'idée reçue, acceptée sans examen critique, répétée à l'envi, et simple à comprendre. Elle s'inscrit dans un constat d'évidence (Amossy & Herschberg Pierrot, 2015)
- 34 Sous la forme de stéréotypes ou de clichés, on retrouve cette idée reçue dans des articles brefs, sans nuances, ainsi que dans des articles qui traitent de questions dans lesquelles les îles coralliennes n'apparaissent que de façon anecdotique (tourisme, histoire, politique internationale).
- 35 Par exemple, dans un article littéraire intitulé « Le sortilège des îles » (IF24.11.2009), on rapporte que « les îles coralliennes sont encore plus nombreuses, minuscules, affolantes de couleurs auxquelles l'on a peine à croire, presque aussi sucrées à l'œil que des pâtisseries étalées au regard d'un enfant –mais elles sont si basses, si mêlées à la mer qu'il pèse sur elles ce danger dont tout le monde parle mais dont peu mesurent l'immédiateté : la montée des eaux. Il faudrait un instant oublier l'éclat touristique de ces îles pour se souvenir qu'elles sont aussi un habitat qui risque de disparaître à cause de la folie des hommes ».
- 36 LA THÈSE LOCALISTE s'exprime dans les réseaux sociaux, sans lien avec la recherche scientifique. Il s'agit principalement de sites climato-sceptiques qui veulent nous persuader que la DEIC serait exclusivement due à des politiques d'aménagement

totale­ment inadaptées qui détruisent l'environnement dans les îles coralliennes. Dans nos corpus d'études, et dans les nombreux autres articles de la presse nationale française que nous avons consultés, nous n'avons pas trouvé d'arguments en faveur de cette thèse.

- 37 Par ailleurs, dans les travaux scientifiques, les causes locales de la DEIC sont exposées, en particulier ce qui relève du mal-développement et de formes d'aménagement du territoire impulsées par des dynamiques à la fois endogènes (croissance démographique) et exogènes (héritage colonial, seconde guerre mondiale, mondialisation) (Collen *et al.*, 2009; Duvat, 2013; Jones & Lea, 2007; Spennemann, 1996; Storey & Hunter, 2010; Xue, 2001). Ces travaux sont récupérés et instrumentalisés par le courant localiste. Pourtant, ils ne nient ni le changement climatique, ni ses impacts.
- 38 LA THÈSE COMPOSÉE s'exprime dans la presse nationale française, dans des articles argumentés et documentés, qui prennent à bras le corps la problématique complexe de la DEIC, notamment le réchauffement climatique, l'élévation du niveau de la mer et de nombreuses formes de mal-développement. Leurs titres reprennent parfois des clichés classiques de la submersion que le corps des articles remet en question (exemples : « *Réchauffement de la Terre et mythe du Déluge* » (IM1998.06.06), « *Aux Kiribati, pas de disparition à cause de la montée des eaux* » (IF02.08.2014), « *Les îles Kiribati, enfer et paradis* » (IM21.09.2015), « *En attendant le Déluge* » (IL25.11.2015).

Quatre quotidiens de la presse nationale

- 39 Quatre quotidiens de la presse nationale peuvent être caractérisés par une certaine unité dans leur façon de traiter des îles coralliennes.
- 40 *LE MONDE*. Dans les articles de notre corpus « Îles » (mais aussi dans certaines vidéos), on lit et on entend souvent la thèse climatiste. Ce journal désigne les îles coralliennes comme des révélateurs des dangers à venir liés au réchauffement (AM28.05.2004).
- 41 Un autre article (IM06.01.2007) exprime cette thèse sans pour autant négliger entièrement la question des politiques locales d'environnement. « D'ici un à deux siècles, les Maldives, paradis tropical de l'océan Indien, pourraient avoir disparu. Les 300 000 habitants de ce joyau (...) sont menacés par le réchauffement climatique. Si rien n'est fait pour inverser la tendance, le niveau des océans continuera de monter au rythme de 2 à 3 mm par an, peut-être même de 5 à 10 mm (...) ». La question des déchets est aussi évoquée : « Il n'existe pas dans l'archipel de service d'enlèvement des ordures. Chaque complexe hôtelier est tenu d'avoir son propre système de combustion et de ne jeter ses ordures en mer qu'après incinération. En réalité, les « resorts » n'appliquent pas tous cette règle coûteuse ». Les conséquences environnementales de cette absence de politique de gestion des déchets ne sont pas abordées explicitement. D'autres problèmes locaux liés à l'environnement ne sont pas traités (surpopulation, destruction des coraux et des mangroves, construction en zone inondable, etc.).
- 42 La responsabilité des grands Etats dans la DEIC est pointée dans plusieurs articles du *Monde*. Ainsi, dans AM28.12.2016, intitulé « « Ruée dévastatrice vers l'ivoire » de la mer de Chine », il est question de la destruction locale des récifs coralliens et de la responsabilité du pouvoir chinois. La responsabilité de l'Australie, « l'un des premiers pollueurs par habitant », est aussi mise en avant (AM13.08.2015) puisque, citant un ministre des îles Marshall, « si le reste du monde suivait l'exemple australien, la Grande Barrière de corail disparaîtrait ». La responsabilité des USA est mise en avant

- (AM02.09.2016) au sujet d'atolls menacés à Hawaï, ainsi que celle de la France qui n'a pas suffisamment protégé ses atolls (AM14.04.2009), et où (en Polynésie) certaines espèces sont menacées (AM24.02.2014).
- 43 A l'inverse, la responsabilité des autorités politiques des Etats coralliens dans la DEIC est souvent ignorée. Ainsi, dans AM06.09.2013, intitulé « Les habitants des atolls poussés à l'exil par la montée des eaux », l'explication mise en avant pour rendre compte des risques qui pèsent sur ces îles repose sur le CO₂ atmosphérique tandis que les responsabilités locales ne sont pas mentionnées. Et les politiques locales ne sont mises en avant que lorsqu'il est question d'actions positives (pour la formation, la recherche appliquée, la plantation de mangroves, etc). Et c'est encore le réchauffement climatique, et lui seul, qui rend compte dans AM24.10.2013 de l'existence de « réfugiés climatiques » provenant des îles Kiribati, où « *des zones entières (...) sont régulièrement envahies par l'océan, entraînant l'infiltration d'eau salée dans les réserves d'eau douce et l'appauvrissement des récoltes* ». L'article ne mentionne pas les dégradations opérées localement et qui contribuent largement à l'émergence de ces problèmes.
- 44 Le journal publie également des critiques directes de politiques locales, notamment pour contredire le discours « mêlant catastrophisme et culpabilisation » du président des îles Kiribati (AM08.08.2013) et pour pointer « le traitement des déchets quasi inexistant (qui) entraîne une pollution affectant les lagons (...) ». Il critique aussi les îles Maldives (AM27.09.2007) avec leurs insuffisances liées à l'élimination des déchets, et avec la poursuite de la chasse au requin, pourtant interdite. Ou encore dans « les petites îles paradisiaques [qui] vivent un enfer écologique (AM01.10.1999) car leur littoral, leurs récifs coralliens et leurs forêts sont de plus en plus menacés par la pollution et les conséquences du changement climatique, mais aussi par le tourisme, qui est devenu leur première activité économique ». C'est bien la thèse composée qui est soutenue ici.
- 45 Dans le corpus « Atolls », comme dans le corpus « Îles », on retrouve l'expression de la thèse climatiste. Dans (AM17.04.2009), on cite un ministre des Maldives : « Le pire, c'est l'engloutissement à venir de l'archipel sous l'effet de la montée des eaux provoquée par le réchauffement climatique ». L'article explicite cette thèse et mentionne cependant, dans un paragraphe consacré aux « solutions à court terme », des projets d'aménagement tels que « construction de jetées en béton, extraction de sable, « brèches ouvertes à l'explosif dans le récif corallien, [qui] bouleversent un écosystème déjà fragile ». Le mal-développement n'est donc pas ignoré, mais ses effets sur l'environnement sont atténués par rapport à ceux liés au réchauffement climatique. Même observation dans AM11.07.2009, qui traite des « dérèglements écologiques : Jusqu'à présent [la dégradation de l'environnement] pouvait être mis[e] sur le compte de la destruction des habitats liés au développement, à l'introduction d'espèces invasives et à de nombreuses formes de pollution (...) mais à l'avenir, le changement climatique va devenir notre problème numéro un ».
- 46 La thèse climatiste s'exprime également sur le site internet du *Monde*. Ainsi, une vidéo intitulée « Comprendre le réchauffement climatique en 4 minutes » (en 2015) indique que « les océans pourraient s'élever dans le pire des scénarios d'un mètre d'ici à 2100. Les petits Etats insulaires du Pacifique et de l'Océan Indien comme les Maldives seront les premiers à disparaître ». Le mode conditionnel se mue en indicatif d'une phrase à l'autre.
- 47 *LE FIGARO*. Dans le corpus « Îles », *Le Figaro* ne développe aucune thèse sur la DEIC à l'exception d'un article qui développe la thèse composée dans un article qui contient le

syntagme « îles atolliennes » (ce dernier syntagme ne revient qu'une seule fois dans tout le corpus Europresse). Ces articles (du corpus « Îles ») traitent essentiellement de leur intérêt touristique, reprenant les stéréotypes classiques. Le journal met en avant tous les attraits que recèlent ces destinations, y compris la navigation motorisée parce que « aujourd'hui, tout le monde veut tout, tout de suite, le moteur correspond à cette attente pour découvrir les eaux turquoises, les plages de rêve, etc ». (IF01.03.2013) Aucune contradiction ne semble gêner le journaliste qui informe un lecteur économiquement aisé, consommateur des technologies très polluantes pour découvrir « un univers sauvage et désertique ».

- 48 Dans le corpus « Atolls », *Le Figaro* (AF02.08.2014) publie un article critique de la thèse climatiste et cite les recherches récentes au sujet de la surface des îles et des causes de la dégradation de l'environnement des îles coralliennes. « Pour les scientifiques, la montée de la mer dans le Pacifique central - 15 cm en un demi-siècle - n'a eu pour l'heure aucun effet sur les îles (...) ». Tandis que « les problèmes de [Tarawa, capitale des Kiribati] ont tout à voir avec la surpopulation et la mauvaise gestion des côtes et rien avec le changement climatique ». Deux ans plus tôt (AF04.07.2012), le journal notait que « l'impact du réchauffement climatique est encore limité et ce sont surtout les impacts directs de la population humaine, les pollutions, les rejets d'eaux usées et la surpêche qui font le plus de dégâts ». Dans AF17.07.2001, l'auteur note que l'engloutissement de deux îles était dû à une « modification de la circulation des courants marins causé par des aménagements, [car] si le réchauffement global était en cause, des centaines d'autres îlots du Pacifique auraient déjà disparu ».
- 49 Cependant, la thèse climatiste est rapportée, telle une évidence, dans des articles traitant de sujets très divers. Dans AF22.11.2007, « du fait d'une grève des transports, les voitures ont émis l'équivalent de deux années de rejets de gaz à effet de serre des îles Tuvalu, groupe d'atolls du Pacifique sud, qui sont menacées de disparaître du fait de la montée de niveau des océans, liée... au réchauffement ». Enfin, plusieurs articles anciens (AF06.12.2004, AF20.02.2004, AF17.07.2001) traitent le risque de submersion des îles.
- 50 *LA CROIX*. Le titre d'un article typique « Les îles Fidji, si vulnérables au changement climatique » (IC06.11.2017) évoque la thèse climatiste. Le chapeau de l'article explicite les conséquences de cette vulnérabilité : « Avant la fin du siècle, des îles entières vont devoir être abandonnées par leurs populations ». Si le mal-développement est clairement montré, c'est bien la montée des eaux qui apparaît comme le facteur principal de la DEIC. Il en est de même lorsque l'article évoque les îles Kiribati : « Devant la progression de la salinité de sa terre, le gouvernement des Kiribati a acheté 2000 hectares à Fidji (...) ». Et le président fidjien, explique : « Si le niveau de la mer continue à monter parce que la communauté internationale ne combat pas le réchauffement climatique, une partie ou tout le peuple de Kiribati pourrait devoir vivre à Fidji ». L'auteur de l'article poursuit : « Ces gens du Pacifique sont menacés par l'activité industrielle d'usines situées à des dizaines d'heures d'avion de leurs îles de sable blanc. Leurs coraux, que l'on vient admirer du monde entier, commencent à blanchir et à mourir du fait du réchauffement de l'eau ».
- 51 Comme dans d'autres articles de *La Croix*, c'est aussi la thèse climatiste qui rend compte de la DEIC. Et si la vie locale occupe une place essentielle dans l'article, c'est pour en éclairer des aspects typiques d'une vie heureuse bouleversée par des causes industrielles géographiquement très éloignées.

- 52 Le corpus « Atolls » *La Croix* contient onze articles, dont cinq articles sont hors-sujet. Et les îles coralliennes constituent toujours, en 2018, des figures emblématiques des catastrophes liées à l'élévation des océans (AC02.07.2018) : « (...) certains atolls comme ceux des Kiribati redoutent la submersion ». Ou bien (AC10.03.2008) un responsable caritatif qui s'exclame : « Qui se prépare à accueillir les réfugiés climatiques du Bangladesh ou des atolls du Pacifique, chassés par la montée des eaux ? ».
- 53 Idem dans la critique d'une émission Thalassa sur la Polynésie, et dans laquelle (AC16.10.2017) « on aurait apprécié davantage de profondeur d'analyse des enjeux environnementaux dans ce milieu insulaire placé en urgence climatique, mais la question n'est pas absente de l'émission [car elle évoque] les effets du réchauffement climatique sur les fonds marins polynésiens (...) ». Malgré l'attente d'une profondeur d'analyse, l'article reste silencieux au sujet du mal-développement. Idem encore dans un article élogieux sur le président des Kiribati (AC26.03.2014), avec son titre : « Anote Tong, une plaidoirie pour les Etats en voie de disparition et son sous-titre : « Les pays riches auront sans doute les moyens de s'adapter au réchauffement climatique, mais d'autres risquent de disparaître ». A nouveau, silence total sur le mal-développement dans l'article qui n'évoque que des projets positifs pour l'environnement : la construction de digues et la plantation de mangroves, tout comme dans AC02.07.2003 qui présente « l'atoll d'Ouvéa, refuge indépendantiste, (où) le développement hôtelier est limité au profit de la création de gîtes ».
- 54 Les responsabilités locales sont systématiquement négligées dans le cas des îles coralliennes indépendantes, tandis que celle de grand Etats est clairement identifiée. Ainsi, dans AC17.02.2004, un responsable de l'Union mondiale pour la nature note que « La France est très en retrait par rapport à ses engagements internationaux ».
- 55 *L'HUMANITÉ*. Ce petit sous-corpus (issu du corpus « Atolls ») contient huit articles (dont trois hors-sujet). Trois articles parlent de Clipperton, un atoll inhabité (où la thèse composée n'a donc aucun sens). Ils mettent en avant le problème de la pollution venue de l'Occident, et particulièrement des USA. Les deux articles restants traitent de l'avenir des atolls sous l'angle exclusif du réchauffement climatique. Les articles de *L'Humanité* se caractérisent par un intérêt du journal pour l'impact du changement climatique dans les atolls et sur la pollution venue pour l'essentiel des pays industrialisés. Il n'est pas question de la part de responsabilité locale dans la DEIC. *La submersion des îles coralliennes est présentée comme le scénario le plus probable* (AH01.04.2014) : « L'Asie devrait quant à elle essayer plus d'inondations, de même que les petites îles des atolls, on ne peut plus menacés par une montée des eaux. Une vulnérabilité qui accentuera les situations d'inégalité en termes entre autres, de ressources ». Les atolls ne sont évoqués (brièvement) que dans des articles qui traitent du réchauffement climatique (AH20.01.2009).
- 56 Dans nos corpus, les articles de *La Croix* et de *L'Humanité*, quotidiens dont la ligne éditoriale est sensible aux problèmes sociaux des groupes humains défavorisés, témoignent d'un intérêt pour les populations locales, considérées comme les victimes du dérèglement climatique causé par les émissions de GES.

Les stéréotypés sur les îles coralliennes

- 57 Dans le corpus « Îles », on retrouve les stéréotypes opposés du paradis (touristique) et de l'enfer pour caractériser les îles coralliennes. Telle île corallienne est « le royaume

- des tortues » dans lequel... « les oiseaux sont rois » (IM26.05.2007). Une prosopopée fait dire à un oiseau « Qui es-tu, toi, pour oser troubler mon sommeil ? » Un article compare un paysage de France avec ces îles : « (...) ce coin préservé de la côte varoise (...) n'a parfois rien à envier aux îles coralliennes. (...) La couleur de l'eau est extraordinaire et c'est un vrai paradis » (IA09.08.2013).
- 58 On ne compte pas les occurrences de « joyau », de « pâtisseries », d'« eau cristalline », de « corail multicolore », et de tout un lexique exotique qui désigne la faune et la flore vivant dans les coraux, tant dans les articles touristiques que dans les rubriques environnementale et politique. Et, bien sûr, le « paradis », (« tropical », « terrestre », « des plongeurs », voire le « vrai paradis »), ou... « l'atoll paradisiaque de Bikini » (IM18.08.2014). On parle des « Maldives, paradis tropical de l'océan Indien » (IM06.01.2007). Ou encore : [ces îles sont] « presque aussi sucrées à l'œil que des pâtisseries étalées au regard d'un enfant » (IF24.11.2009) et ces « plages au sable rose et blanc » (IF08.12.2012).
- 59 On trouve un lexique abondant de « la pureté » et de « l'Eden », « les eaux sont cristallines », « le sable immaculé », etc. C'est souvent le tourisme de très grand luxe qui est associé aux îles coralliennes. Ces îles sont parmi les destinations auxquelles on associe le dépaysement, l'oubli des soucis du quotidien : « Après une année 2003 sédentaire, les Français, alertés par le SRAS, la guerre en Irak et la propagation planétaire du terrorisme, et qui avaient boudé les lointains déplacements, ont repris goût aux villégiatures exotiques » (IM2004.12.09).
- 60 L'usage abondant de stéréotypes montre que dans nombre d'articles de notre corpus, les îles coralliennes ne semblent pas intéresser pour elles-mêmes, pour la réalité des défis que doivent affronter leurs populations (adaptation au réchauffement climatique, aménagement du territoire, sources d'eau, agriculture, éducation, culture, etc.). Très souvent, il n'est question de ces îles que pour traiter de deux types de sujets : le tourisme et les conséquences du réchauffement climatique. Et pour chacun d'eux, le traitement journalistique reprend souvent des stéréotypes qui font plus appel à l'imagination qu'à la réalité : le paradis terrestre et l'enfer climatique. Tantôt chanceuses, tantôt victimes, les populations des îles coralliennes n'apparaissent pas comme des acteurs possibles pour opérer des choix, prendre des décisions autonomes, mener une politique.

Conclusion

- 61 Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour rendre compte de l'importante diffusion de la thèse climatiste dans notre corpus.
- 62 La thèse composée, largement admise dans la communauté scientifique, est complexe, et cette complexité ne facilite pas sa diffusion. Son élaboration nécessite des approches interdisciplinaires, tant dans les domaines des sciences de la nature (biologie, sciences du climat), que dans celui des sciences sociales (démographie, sciences politiques et économiques, ethnologie, sciences de l'éducation, histoire, géographie, sociologie, psychologie). Cette thèse doit aussi prendre en compte des motivations et des intérêts humains (économiques, politiques, écologiques).
- 63 A cette complexité s'oppose la tendance à rechercher des causes simples et uniques pour rendre compte de problèmes sociaux et environnementaux, et à suivre l'air du

temps (Bronner, 2013). Pour cet auteur, la communauté scientifique et ses relais de diffusion se doivent de contrer cette tendance afin de proposer une représentation sérieuse de ces problèmes. C'est certainement le cas face à cette thèse climatiste, et sa prédiction d'une disparition prochaine des îles, qui s'adapte bien aux nécessités d'accroche du lectorat sur le marché médiatique : être percutant pour susciter l'attrait, et en même temps, être familier, avec un usage abondant de stéréotypes, dont on sait depuis longtemps qu'ils renforcent des représentations erronées (Veyrat-Masson, 1989), qu'ils orientent les vues du lecteur dans un sens déterminé (Amossy, 2001) qui est souvent celui de la facilité. Ainsi, pour présenter son film, un réalisateur affirme que « l'angle devait être percutant » pour traiter de l'avenir de Kiribati (IC28.07.2012) dans un article intitulé « En attendant l'engloutissement ». Comme pour d'autres populations, la reprise fréquente de stéréotypes ne renforce pas la capacité des populations à faire face à leurs défis environnementaux ou politiques (Debarbieux (2008) ; dans une étude centrée sur les populations dites de montagne, ou Yurchenko (2018) dans une étude sur l'image des migrants)

- 64 Certes, la thèse climatiste repose, elle aussi, sur certains fondements documentés tels que la réalité du réchauffement climatique et l'élévation du niveau de la mer. Elle rend compte de la submersion de zones côtières dans de nombreuses régions de la planète. Il est probable que cette thèse climatiste ait été souvent popularisée en toute bonne foi, parce qu'elle semble constituer un exemple particulièrement frappant des risques encourus par notre planète.
- 65 La thèse composée est « grise », elle désigne de nombreux responsables de la dégradation de l'environnement : l'histoire coloniale, certaines grandes industries, les autorités des pays riches et celles des îles coralliennes, les populations locales, les touristes. Or, nous avons sans doute tendance à distinguer trop schématiquement les responsables d'un problème et les victimes, face à une réalité qui est ici plus nuancée. De son côté, la thèse climatiste semble, à première vue, la plus respectueuse des victimes et la mieux à même de désigner des coupables, celle qui génère le sentiment de défendre une juste cause. C'est sans doute pourquoi elle est régulièrement instrumentalisée pour masquer l'échec des politiques environnementales locales (Gay, 2014).
- 66 La thèse composée peut facilement être dénaturée et reprise sous une forme pernicieuse au profit de thèses climato-sceptiques. En effet, par un discours simpliste, il est facile de mettre en avant les erreurs ou les fautes qui ont été commises dans l'aménagement des îles et d'imputer à leurs occupants la totalité de la responsabilité de la dégradation de l'environnement, alors que le développement de ces territoires implique aussi de nombreux autres acteurs (les compagnies hôtelières et les organisations régionales et internationales qui financent le développement, ou encore des ONG) (Duvat, 2009 ; Nunn, 2009).
- 67 En insistant sur le changement climatique, la thèse climatiste met en avant un risque qui concerne les décennies à venir, mais elle néglige des facteurs essentiels de la DEIC sur lesquels il est possible d'agir dans l'immédiat.

BIBLIOGRAPHIE

- ALDRIN P., 2005, Il n'y a pas que la vérité qui compte, *Sciences Humaines*, octobre, p. 15–23.
- AMOSSY R., 2001, D'une culture à l'autre : réflexions sur la transposition des clichés et des stéréotypes. *Palimpsestes*, 13. <https://doi.org/10.4000/palimpsestes.1551>
- AMOSSY R. & HERSCHBERG PIERROT A., 2015, *Stéréotypes et clichés*, Paris, Armand Colin.
- BECKER M., MEYSSIGNAC B., LETETREL C., LLOVEL W., CAZENAVE A., & DELCROIX T., 2012, Sea level variations at tropical Pacific islands since 1950. *Global and Planetary Change*, 80–81, p. 85–98. Retrieved from <https://doi.org/10.1016/j.gloplacha.2011.09.004>
- BRONNER G., 2013, *La démocratie des crédules*, Paris, PUF.
- CHARAUDEAU P., 2008, *La médiation de la science*, Bruxelles, De Boeck.
- COLLEN J. D., GARTON D. W. & GARDNER J. P. A., 2009, Shoreline changes and sediment redistribution at Palmyra Atoll (Equatorial Pacific Ocean) : 1874-Present, *Journal of Coastal Research*, 253, p. 711–722.
- CONNELL J., 2003, Losing ground ? Tuvalu, the greenhouse effect and the garbage can, *Asia Pacific Viewpoint*, 44, p. 89–106.
- CONNELL J., 2016, Last days in the Carteret Islands ? Climate change, livelihoods and migration on coral atolls, *Asia Pacific Viewpoint*, 57(1), 3–15. <https://doi.org/10.1111/apv.12118>
- DEBARBIEUX B., 2008, Construits identitaires et imaginaires de la territorialité : variations autour de la figure du “montagnard”, *Annales de Géographie*, 2(660–661), p. 90–115.
- DICKINSON W. R., 2009, Pacific atoll living : how long already and until when ? *GSA Today*, 19, 124–132. <https://doi.org/10.1130/GSATG35A.1>
- DUVAT V., 2009, Beach erosion management in Small Island Developing States : Indian Ocean case studies, *Coastal Processes*, 126, p. 149–160.
- DUVAT V., 2013, Coastal protection structures in Tarawa Atoll, Republic of Kiribati, *Sustainability Science*, 8, p. 363–370. <https://doi.org/10.1007/111635-013-0205-9>
- DUVAT V. K. E., 2018, A global assessment of atoll island planform changes over the past decades, *Rev. Clim. Chang.*, e557. <https://doi.org/org/10.1002/wcc.557>
- DUVAT V. K. E., SALVAT B., & SALMON C., 2017, Driver's of shoreline change in atoll reef islands of the Tuamotu Archipelago, French Polynesia, *Global and Planetary Change*, (158), p. 134–154. <https://doi.org/10.1016/j.gloplacha.2017.09.016>
- DUVAT V. & MAGNAN A., 2012, *Ces îles qui pourraient disparaître*, Paris, Le Pommier.
- DUVAT V., MAGNAN A. & POUGET F., 2013, Exposure of atoll population to coastal erosion and flooding : a South Tarawa assessment, Kiribati, *Sustainability Science*, 8(3). <https://doi.org/10.1007/s11625-013-0215-7>
- FARBOTKO C., 2005, Tuvalu and climate change : constructions of environmental displacement in the Sydney Morning Herald, *Geogr. Ann.*, 87B(4), p. 279–293.
- FARBOTKO C. & LAZRUS H., 2012, The first climate refugées ? Contesting global narratives of climate change in Tuvalu, *Global Environmental Change*, 22(2), p. 382–390.

- FORD M., 2012, Shoreline changes on an urban atoll in the Central Pacific Ocean : Majuro Atoll, Marshall Islands, *Journal of Coastal Research*, 28(1), p. 11–22. <https://doi.org/10.2112/JCOASTRES-D-11-00008.1>
- GAY J.-C., 2014, Le réchauffement climatique : l'instrumentalisation des îles, *L'Espace Géographique*, 43(1), p. 81–89. <https://doi.org/10.3917/eg.431.0081>
- GEMENNE F., 2010, Tuvalu, un laboratoire du changement climatique ? *Revue Tiers Monde*, 4(204), p. 89–107.
- HARRIS D. L., ROVERE A., CASELLA E., POWER H., CANAVESIO R., COLLIN A., ... PARRAVICINI V., 2018, Coral reef structural complexity provides important coastal protection from waves under rising sea levels, *Sciences Advances*, (eaao4350). <https://doi.org/10.1126/sciadv.aao4350>
- JONES P. & LEA J., 2007, What has happened to urban reform in the island Pacific ? Some lessons from Kiribati and Samoa, *Pacific Affairs*, 80, p. 473–491.
- KENCH P. S., FORD M. R. & OWEN S. D., 2018, Patterns of island change and persistence offer alternate adaptation pathways for atoll nations, *Nature Communications*, 9, 7 p. <https://doi.org/10.1038/s41467-018-02954-1>
- KENCH P. S. & MANN T., 2017, Reef island evolution and dynamics : insights from the Indian and Pacific Oceans and perspectives for the Spermonde Archipelago, *Front. Mar. Sci.*, 4, p. 145. <https://doi.org/10.3389/fmars.2017.00145>
- McADAM J., 2010, 'Disappearing states' statelessness and the boundaries of international law, in J. McADAM (Ed.), *Climate change and displacement : multidisciplinary Perspectives*, Oxford, Hart, p. 105–109.
- MCLEAN R. F. & KENCH P. S., 2015, Destruction or persistence of coral atoll islands in the face of 20th and 21st century sea-level rise ? *WIREs Clim Change*. <https://doi.org/10.1002/wcc.350>
- MOIRAND S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne*, Paris, PUF.
- NUNN P. D., 2009, Responding to the challenges of climate change in the Pacific Islands : management and technological imperatives, *Climate Research*, 40, p. 211–231.
- PALANISSAMY H., CAZENAVE A., MEYSSIGNAC B., SOUDARIN L., WÖPPELMANN G. & BECKER M., 2014, Regional sea level variability, total relative sea level rise and its impacts on islands and coastal zones of the Indian Ocean over the last sixty years. *Global and Planetary Change*, 116, p. 54–67.
- PERRY C. T., ALVAREZ-FILIP L., GRAHAM N. A. J., MUMBY P. J., WILSON S. K., KENCH P. S., ... MACDONALD C., 2018, Loss of coral reef growth capacity to track future increases in sea level. *Nature*, 558, p. 396–400. <https://doi.org/10.1038/s41586-018-0194-z>
- RUFIN-SOLER C. & LAGEAT Y., 2015, Un atoll emblématique des risques environnementaux. Funatuti (archipel de Tuvalu) entre menace planétaire et contraintes quotidiennes, *Annales de Géographie*, 5(705), p. 523–540.
- SIMEONI P. & BALLU V., 2012, Le mythe des premiers réfugiés climatiques : mouvements de populations et changements environnementaux aux îles Torrès (Vanouatou, Mélanésie), *Annales de Géographie*, 685, p. 2019–2041.
- SPENNEMANN D. H. R., 1996, Non traditional settlement patterns and typhoon hazard on contemporary Majuro Atoll, Republic of the Marshall Islands. *Environmental Management*, 20, p. 337–348.

- STOREY D. & HUNTER S., 2010, Kiribati : an environmental “perfect storm.”, *Australian Geographer*, 41(2), p. 167–181. Retrieved from <https://doi.org/10.1080/00049181003742294>
- STORLAZZI C. D., ELIAS E. P. L. & BERKOWITZ P., 2015, Many Atolls May Be Uninhabitable Within Decades Due to Climate Change, *Nature Scientific Reports*, 5, p. 14546. <https://doi.org/10.1038/srep14546>
- STORLAZZI C. D., GINGERICH S. B., VON DONGEREN A., CHERITON O. M., SWARZENSKI P. W., QUATAERT E., ... McCALL R., 2018, Most atolls will be uninhabitable by the mid-21 st century due to sea-level rise exacerbating wave-driven flooding, *Science Advances*, 4(4), eaap9741. <https://doi.org/10.1126/sciadv.aap9741>
- VALLOT D., 2015, *Le récit corallien : production, diffusion et cadrage des récits d'action publique de la disparition des Etats atolliens entre Tuvalu, Kiribati et la Nouvelle Zélande*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques, D.-C. Martin dir., Université de Bordeaux, 414 p.
- van DIJK T. A., 1988, *News as discourse*, Lawrence Arenbaum Associates.
- VEYRAT-MASSON I., 1989, Les stéréotypes nationaux et le rôle de la télévision, *Hermès*, (5-6), p. 237–253.
- WEBB A. & KENCH P. S., 2010, The dynamic response of reef islands to sea-level rise : evidence from multi-decadal analysis of island change in the Central Pacific, *Global Planetary Change*, 72, p. 234–246. <https://doi.org/10.1016/j.gloplacha.2010.05.003>
- WEISS K. R., 2015, Before we drown we may die of thirst, *Nature*, 526, p. 624–627.
- XUE C., 2001, Coastal erosion and management of Majuro atoll, Marshall Islands, *Journal of Coastal Research*, 17, p. 908–918.
- YAMANO H., KAYANNE H., YAMAGUCHI T., KUWAHARA Y., YOKOKI H., SHIMAZAKI, H. & CHICAMORI M., 2007, Atoll island vulnerability to flooding and inundation revealed by historical reconstruction : Fongafale Islet, Funafuti Atoll, Tuvalu. (A paraître), *Global Planetary Change*, 57, p. 407–416.
- YURCHENKO Y., 2018, Les stéréotypes linguistiques et les expressions au sens métaphorique, *Cahiers d'études Romanes*, 36. <https://doi.org/10.4000/etudesromanes.7678>

RÉSUMÉS

Nous avons étudié les discours sur les îles coralliennes dans deux corpus d'articles de la presse nationale française (1991-2018). Nous avons pu identifier trois thèses pour rendre compte des responsabilités dans la dégradation de l'environnement dans les îles coralliennes : la thèse climatiste qui met en cause essentiellement le changement climatique, la thèse localiste qui met en cause essentiellement le mal-développement, et la thèse composée qui met en cause chacun de ces deux problèmes. Nous avons observé des incompatibilités entre, d'une part, ce qu'affirment de nombreux articles de la presse nationale française et, d'autre part, l'état de la connaissance scientifique internationale au sujet de la dégradation de l'environnement des îles coralliennes. Ces écarts portent sur la réalité et les causes de la submersion des îles. Notre analyse révèle également des stéréotypes souvent repris dans la presse pour traiter de l'environnement dans les îles coralliennes.

Based on two corpuses of articles from the French national press (1991-2018), we studied the discourse on atolls. We identified three theses accounting for the causes of environmental degradation in these islands: the « climatist » thesis that essentially involves climate change, the

localist thesis that essentially involve unsustainable development practices and the “composed” thesis that involves both of these phenomena. We found some incompatibilities between, on the one hand, the ideas developed in many articles of the national press, and on the other hand, data from international scientific journals dealing with environmental degradation in atolls. These differences concern the reality and the causes of island flooding, and reveal stereotypes often used in the press discussing atoll island environmental issues.

INDEX

Keywords : atoll islands, flooding, press analysis, environmental controversies

Mots-clés : îles coralliennes, risque de submersion, analyse du discours de presse, controverse environnementale

AUTEURS

MICHEL GOLDBERG

Université de La Rochelle, Littoral, Environnement et Sociétés (UMR 7266, CNRS)
mgoldber@univ-lr.fr

VIRGINIE DUVAT

Université de La Rochelle, Littoral, Environnement et Sociétés (UMR 7266, CNRS)
virginie.duvat@univ-lr.fr